



## Rachat de la part d'une maison suite separation

Par **orissa**, le **14/02/2012 à 10:27**

Bonjour,  
Suite a une separation, je veux racheter la part de notre maison à mon ex femme. Nous avons un pret en cours (25000 euros restant à regler) la maison a été estimé à 220000 euros.  
peut-on racheter sa part tout en etant pas divorcé?  
A quel montant s'élèverait donc sa part qu'il me faudrait lui verser?

Par **edith1034**, le **14/02/2012 à 11:56**

c'est une vente chez le notaire  
pour tout savoir sur la vente immobilière  
<http://www.fbis.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

Par **orissa**, le **15/02/2012 à 10:01**

bonjour ,  
Je le sais bien, mais je voudrais bien avoir les reponses a mes questions. bonne journée.

Par **edith1034**, le **16/02/2012 à 08:26**

pour être plus explicite, oui mais c'est une nouvelle vente de maison avec les frais  
Fabienne,

attention .... !

Par **amajuris**, le **16/02/2012** à **10:19**

bjr,rnsi c'est votre ex-femme vous êtes divorcé mais plus loin vous dîtes que vous n'êtes pas encore divorcé.rntant que vous n'êtes pas divorcé la communauté existe toujours donc il faut attendre le divorce pour acheter la part de votre bien à votre ex ou futur ex.rncdt